Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Charpentier, veuillez visiter :
bpcharpentier.fr/annales-sujets-et-corriges

BP CHARPENTIER • CORRIGÉ DÉTAILLÉ

Hygiène, prévention, secourisme

Session 2009 • Code sujet : **Non indiqué dans cette édition** • Durée : **1H00**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Secourisme au travail après un accident de scie circulaire** (5 questions) — **Page 3**
2. **Appareil auditif et exposition au bruit** (4 questions) — **Page 5**
3. **Mesures de prévention, évaluation des risques et suivi médical** (7 questions) — **Page 7**
4. **Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 9**

Sujet officiel (PDF) : https://bpcharpentier.fr/assets/annales/bp-charpentier/UF2 - Hygiène - prévention - secourisme/2009/BP Charpentier - UF2 - Hygiène - prévention - secourisme - Session 2009 - 1-Sujet.pdf

1. Secourisme au travail après un accident de scie circulaire

Marc, menuisier, se sectionne deux doigts en retirant un morceau de bois près d'une scie circulaire. Un collègue sauveteur secouriste du travail intervient et doit organiser la prise en charge avant l'arrivée des secours.

Secourisme

Question 1-1. Indiquer les quatre actions que doit effectuer le sauveteur secouriste du travail.

Le SST applique les quatre étapes de la conduite à tenir. Il commence par supprimer le danger ou empêcher l'accès à la scie, uniquement si cela ne le met pas lui-même en danger. Il vérifie ensuite l'état de Marc, fait prévenir les secours et réalise les gestes de secours adaptés jusqu'à leur arrivée.

- **Protéger**
- **Examiner**
- **Faire alerter**
- **Secourir**

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Protéger, examiner, faire alerter, secourir.

Question 1-2. Numéroter par ordre de priorité les quatre actions à mettre en œuvre.

1. **Protéger** : écarter le danger et éviter un suraccident.
2. **Examiner** Marc pour évaluer son état.
3. **Faire alerter** les secours en transmettant les informations nécessaires.
4. **Secourir** Marc selon son état et les consignes reçues.

La protection est prioritaire. L'alerte est déclenchée après l'examen, sans retarder les gestes urgents ni laisser Marc seul si une autre personne peut appeler.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> 1. Protéger; 2. Examiner; 3. Faire alerter; 4. Secourir.

Question 1.3. Citer le numéro de téléphone qui doit être appelé.

Le SST peut appeler le **15** pour joindre le SAMU et obtenir une réponse médicale adaptée à cette amputation. Le **18** (sapeurs-pompiers) ou le **112** (urgence européenne) sont également des numéros d'urgence utilisables. Il faut préciser qu'il s'agit d'un accident du travail avec deux doigts sectionnés, puis suivre les consignes de l'opérateur sans raccrocher avant son autorisation.

✓ RÉPONSE À RETENIR

15 (SAMU), ou 18 / 112.

Question 1.4. Lister quatre informations que doit contenir le message d'alerte.

Le message d'alerte doit être bref et précis. Il indique les éléments indispensables pour localiser l'intervention et évaluer la situation :

- le lieu exact de l'accident et les indications d'accès;
- la nature de l'accident : doigts sectionnés par une scie circulaire;
- le nombre de victimes : une;
- l'état de la victime, notamment le saignement et son état de conscience.

Le SST donne aussi son nom et un numéro de rappel si l'opérateur le demande, puis attend ses consignes avant de raccrocher.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Lieu et accès; nature de l'accident; nombre de victimes; état de la victime.

Question 1.5. Citer trois actions complémentaires que le SST doit mettre en œuvre avant l'arrivée des secours.

1. Comprimer la plaie avec un pansement ou un linge propre pour limiter le saignement.
2. Récupérer les doigts sectionnés sans les laver, les mettre dans un sac propre fermé, puis placer ce sac au frais, sans contact direct avec la glace.
3. Rassurer Marc, le maintenir au repos et au chaud, et surveiller son état jusqu'à l'arrivée des secours.

Le SST poursuit les gestes adaptés et suit les instructions données par les secours.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Limiter le saignement; conserver les doigts dans un sac au frais, sans contact direct avec la glace; rassurer, maintenir au repos et surveiller Marc.

2. Appareil auditif et exposition au bruit

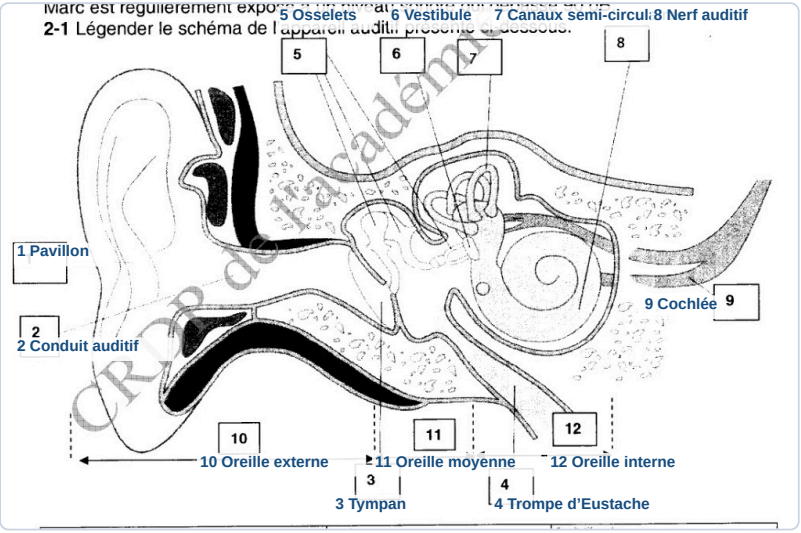
Marc est régulièrement exposé à un niveau sonore supérieur à 90 dB dans son activité professionnelle. Un schéma numéroté de l'appareil auditif sert de support aux questions sur son anatomie, ses fonctions et les effets du bruit.

Biologie

Question 2-1. Légender le schéma de l'appareil auditif présenté.

Reporter les légendes dans les cases numérotées : 1 pavillon, 2 conduit auditif externe, 3 tympan, 4 trompe d'Eustache, 5 chaîne des osselets, 6 vestibule, 7 canaux semi-circulaires, 8 nerf auditif et 9 cochlée. Les repères 10, 11 et 12 désignent les trois régions de l'oreille : externe, moyenne et interne.

Légendes de l'appareil auditif



> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> 1 Pavillon ; 2 conduit auditif externe ; 3 tympan ; 4 trompe d'Eustache ; 5 chaîne des osselets ; 6 vestibule ; 7 canaux semi-circulaires ; 8 nerf auditif ; 9 cochlée ; 10 oreille externe ; 11 oreille moyenne ; 12 oreille interne.

Question 2-2. Indiquer le rôle général de chaque partie de l'appareil auditif.

Partie	Rôle général
Oreille externe	Capte les sons et les conduit jusqu'au tympan.
Oreille moyenne	Transmet les vibrations du tympan vers l'oreille interne.
Oreille interne	Convertit les vibrations en messages nerveux transmis au cerveau ; elle participe aussi à l'équilibre.

Le son progresse donc de l'oreille externe vers l'oreille interne.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Oreille externe : capter et conduire les sons ; oreille moyenne : transmettre les vibrations ; oreille interne : les convertir en messages nerveux et contribuer à l'équilibre.

Question 2-3. Nommer les deux types de surdité.

Les deux types se distinguent selon la partie atteinte : la surdité de transmission concerne l'oreille externe ou moyenne ; la surdité de perception concerne l'oreille interne ou le nerf auditif.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Surdité de transmission et surdité de perception.

Question 2-4. Indiquer la valeur du seuil légal pour une journée de travail de huit heures.

Pour une journée de travail de huit heures, le seuil légal attendu dans ce sujet est de 85 dB(A). Au-delà, l'employeur doit prendre des mesures de prévention du risque auditif.

✓ RÉPONSE À RETENIR

85 dB(A) pour une journée de travail de 8 heures.

3. Mesures de prévention, évaluation des risques et suivi médical

Un schéma de situation de travail illustre différentes mesures de prévention à identifier. Le sujet porte aussi sur le document recensant les risques professionnels, les obligations de l'entreprise et le suivi assuré par le médecin du travail.

Prévention

Question 3-1. Indiquer les mesures de prévention représentées sur le schéma.

Le schéma porte sur la prévention du bruit. Il montre des moyens d'action à la source et des protections pour les travailleurs :

- enfermer ou isoler acoustiquement la machine bruyante ;
- aménager ou isoler les locaux pour limiter la propagation du bruit ;
- porter des protecteurs auditifs, visibles sur les personnages.

Le casque de chantier et des barrières ordinaires ne sont pas les mesures de prévention représentées.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Enceinte et isolation acoustiques, aménagement des locaux et protecteurs auditifs.

Évaluation des risques

Question 3-2-1. Indiquer le nom du document dans lequel l'entreprise répertorie les risques liés à son activité professionnelle et les mesures de prévention.

Le document demandé est le **document unique d'évaluation des risques professionnels** (DUERP). Il recense les risques professionnels de l'entreprise et les mesures de prévention associées.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP).

Question 3-2-2. Nommer la personne chargée de contrôler la présence de ce document dans les entreprises.

> Le contrôle de la présence du document dans l'entreprise relève de l'inspection du travail, représentée par l'inspecteur du travail.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> L'inspecteur du travail.

Question 3-2-3. Préciser le risque encouru par une entreprise en cas d'absence de ce document.

L'employeur s'expose à une sanction pour absence du DUERP. Si un accident survient en lien avec un risque non évalué ou une prévention insuffisante, sa responsabilité peut aussi être engagée.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Une sanction financière et, selon les circonstances, l'engagement de la responsabilité de l'employeur.

Suivi médical

Question 3-3.1. Indiquer trois visites médicales obligatoires.

Exemples de visites obligatoires à citer :

1. visite d'embauche ;
2. visites périodiques ;
3. visite de reprise après certains arrêts de travail.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Visite d'embauche, visites périodiques et visite de reprise.

Question 3.3.2. Préciser l'intérêt de ces visites médicales.

Ces visites servent à surveiller l'état de santé du salarié, à repérer d'éventuelles atteintes liées au travail et à vérifier que son état reste compatible avec le poste occupé.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Surveiller la santé du salarié, dépister les effets du travail et vérifier l'adaptation au poste.

Question 3.3.3. En dehors du contrôle médical des salariés, préciser deux autres rôles du médecin du travail.

En plus du suivi médical individuel, le médecin du travail a notamment pour rôles de :

- conseiller l'employeur et les salariés sur la prévention et les conditions de travail ;
- étudier les postes et les lieux de travail, puis proposer des améliorations ou adaptations.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Conseiller sur la prévention et les conditions de travail ; étudier les postes et proposer des adaptations.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2009)

Bilan de l'épreuve : Épreuve facultative UF2 du BP Menuisier / BP Charpentier, session 2009, sans code ni coefficient imprimé, d'une durée d'une heure. À partir d'un accident de scie circulaire, le sujet évalue la démarche du SST, la connaissance de l'appareil auditif et des risques du bruit, puis l'identification des mesures de prévention, l'évaluation des risques professionnels et les missions du médecin du travail.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- La démarche du SST comprend la protection, l'examen de la victime, l'alerte et les gestes de secours adaptés.
- L'appareil auditif comporte des parties aux rôles distincts dans la réception et la transmission du son.
- L'évaluation du risque lié au bruit tient compte du niveau sonore et de la durée d'exposition.
- Le document unique recense les risques professionnels de l'entreprise et les mesures de prévention associées.

Points de vigilance & attentes du jury

- Distinguer les actions du SST de leur ordre de priorité et préparer un message d'alerte avec les informations utiles.
- Suivre précisément les repères numérotés du schéma auditif avant d'associer les noms des structures.
- Relier les mesures de prévention représentées aux risques présents dans la situation illustrée.
- Distinguer les visites médicales des autres rôles du médecin du travail.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment organiser l'intervention du SST après l'accident décrit ?

Sécurisez d'abord la zone sans vous exposer, puis examinez la victime et faites déclencher l'alerte. Apportez les secours adaptés à son état et surveillez-la jusqu'à l'arrivée des secours professionnels.

Q : Comment traiter le schéma de l'appareil auditif ?

Suivez les traits de repérage depuis chaque numéro jusqu'à la structure visée. Identifiez les parties de l'oreille, puis indiquez le rôle général de chacune, comme demandé dans la question suivante.

Q : Comment répartir son temps et comprendre le barème ?

L'épreuve dure une heure et attribue 7 points au secourisme, 6 à la biologie et 7 à la prévention. Les points par question ne sont pas précisés, donc répartissez votre temps selon le nombre et la difficulté des tâches.

Q : Qu'attend le jury pour les questions de réglementation et de prévention ?

Le jury attend des réponses précises, adaptées au sujet de 2009, et une lecture correcte des schémas. Pour le seuil lié au bruit, donnez la valeur demandée pour huit heures et ne la confondez pas avec un autre seuil.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bpcharpentier.fr/assets/annales/bp-charpentier/UF2 - Hygiène - prévention - secourisme/2009/BP Charpentier - UF2 - Hygiène - prévention - secourisme - Session 2009 - 1-Sujet.pdf

Ressources BP Charpentier : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.